



**A tous les résidents de la  
Commune d'Anniviers**

Anniviers, le 7 juillet 2020

Très chers habitants de la Commune d'Anniviers,

Nous avons entamé une nouvelle phase d'assouplissement depuis le 22 juin dernier, pour notre plus grand soulagement.

Ces derniers mois ont été difficiles pour bon nombre d'entre nous et ces assouplissements de règles sont les bienvenus.

Cependant, il est important de veiller à toujours respecter les gestes barrières afin d'éviter toute nouvelle propagation du virus, raison pour laquelle le Conseil fédéral a décidé d'imposer le port du masque dans les transports publics depuis le 6 juillet.

Par respect pour toutes les personnes qui travaillent dans des secteurs nécessitant la proximité avec autrui, nous nous devons de les soutenir et être solidaires, notamment en appliquant les mesures édictées par nos autorités fédérales et cantonales.

En ce qui concerne les prestations des services communaux, tout est revenu à la normale.

Par ailleurs, bien que le Conseil municipal ait décidé de prendre des mesures pour relancer l'économie locale et le tourisme, les membres de l'exécutif restent attentifs à l'évolution de la situation dans ces domaines affectés par cette pandémie.

Je vous remercie d'ores et déjà pour tous les efforts déjà consentis et à venir en vue d'éradiquer le COVID-19.

Meilleures pensées et cordiales salutations.

Pour la Commune d'Anniviers  
David Melly, Président